

## Rapport de la Commission des Finances (COFIN)

### Préavis 03/2024 - « Rénovation des WC de l'édicule public du cimetière, mise en place d'un WC non genré, pour PMR, sécurisé et autonettoyant – Demande d'un crédit de construction »

Madame la Présidente,

Monsieur le Syndic,

Mesdames les Municipales, Messieurs les Municipaux,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La CoFin, composée de Messieurs Sandy Warth, Marc Veraguth, Marco Caffaro, Michael Crottaz, Yves Fauth, Erich Dürst, Cyril Duruz, Nicolas Garofflid et votre président rapporteur, a étudié le préavis 03/2024 – « Rénovation des WC de l'édicule public du cimetière, mise en place d'un WC non genré, pour PMR, sécurisé et autonettoyant – Demande d'un crédit de construction » lors de sa séance du 27 février 2024.

M. Alain Monod, en sa qualité de Municipal des Finances remplaçant, était présent afin de répondre aux questions des commissaires.

### Informations de Monsieur le Syndic

Monsieur le Syndic indique que ce préavis a été déplacé de la séance de février à celle de mars. C'est pour cette raison que le préavis arrive maintenant malgré sa numérotation.

Monsieur Monod indique que cet édicule est soumis à des déprédations fréquentes et qu'il a même déjà été fracassé. Il nous informe également que la municipalité a même pensé à installer de la vidéo surveillance, mais que c'est une démarche très lourde, administrativement.

Il rappelle également que les WC sont dans une zone où il y a pas mal de passage et ajoute que ce nouveau modèle de toilette ne pourra plus être cassé.

### Discussion générale

Un commissaire remarque que dans certaines communes, les toilettes publiques sont restées fermées suite au COVID et n'ont pas été rouvertes depuis.

M. le Syndic indique que la commune s'est posé la question de rouvrir ou non ces toilettes, mais n'a pas suivi cette voie. Il note que les toilettes sont actuellement fermées, mais que cela est dû aux dégradations.

Un commissaire remarque qu'il est aussi utile d'avoir des toilettes proches de l'église.

Un commissaire note qu'il y a aussi des toilettes dans la maison de paroisse, mais il lui est indiqué qu'elles sont souvent fermées.

Un commissaire demande si le WC sera ouvert 24/24.

Il lui est répondu que le WC sera fermé de nuit.

Un commissaire se demande pourquoi une installation WiFi est prévue et si c'est une dépense utile. Un commissaire fait l'hypothèse que cela peut être pour la sécurité en cas d'urgence et pour l'entretien.

Un commissaire demande les raisons qui expliquent la différence entre le montant de 140'000 CHF prévu au plan des investissements et le montant demandé dans le préavis, 157'000 CHF. M. Monod rappelle que le projet d'investissement n'est qu'une évaluation et qu'il arrive que le projet change un peu.

Un commissaire demande si plusieurs offres ont été demandées pour le WC à 84'000 CHF. M. le Syndic indique qu'une seule offre avait été demandée, car il s'agit d'un marché très restreint. Il nous signale que même si ces WC sont chers, la commune va probablement faire des économies par rapport au nombre de fois où nous avons dû racheter de nouvelles toilettes suite à des dégradations.

### Conclusions :

C'est à l'unanimité que la Commission des Finances vous propose, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers d'accepter le préavis 03/2024 - « Rénovation des WC de l'édicule public du cimetière, mise en place d'un WC non genré, pour PMR, sécurisé et autonettoyant – Demande d'un crédit de construction ».

Epalinges, le lundi 4 mars 2024

Président rapporteur, Guillaume Graf